

VOUS ÊTES COMMERCANT OU EMPLOYÉ DE COMMERCE :

Nouveau !

Votre solution sur mesure

Un abonnement¹ spécifique vous donne droit au :

- Stationnement illimité² en zone verte ;
- stationnement illimité dans les parkings en enclos : Frères Tardy, Guillon et Porte de la Buisse (hors Tisserands) ;

	Au mois	Engagement sur un an
Tarifs ²	30€	240€ (20€ par mois)

¹ Un abonnement par véhicule.

² Dans la limite de 8h consécutives.

Comment payer ?

- Soit chaque mois en vous déplaçant à la police municipale ;
- soit en vous faisant mensualiser par prélèvement automatique ;
- soit à l'horodateur ;
- soit via l'application Pay By Phone.

Les + de votre abonnement

- Au même tarif qu'un résident Voironnais, car nous considérons que les commerçants méritent d'être reconnus pour ce qu'ils apportent au dynamisme de la commune,
- Vous bénéficiez de droits supplémentaires par rapport à l'abonnement ouvert à tous, notamment le stationnement illimité dans les parkings en enclos : Frères Tardy ; Guillon et Porte de la Buisse !



Les conditions à remplir

- Vous devez être gérant ou employé d'une entreprise commerciale ou de service implantée en zone de stationnement payant (orange ou verte) ;
- votre activité doit disposer d'une vitrine donnant sur la rue.

Les démarches à réaliser

Vous devez vous munir :

- D'un document attestant de votre profession (extrait KBIS, carte de la CCI, carte professionnelle, contrat de travail ...) ;
- de la carte grise de votre véhicule.

+ d'informations à la police municipale et sur le site internet : stationnement.voiron.fr

Carte d'abonnement
(permet d'accéder aux parkings en enclos)

Ticket de paiement
(Sauf si paiement par Pay By Phone)

